

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 1/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

REF 744550.1  
Nom commercial NucleoMag cfDNA (1x48)

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

2 x 1.4 mL Liquid Proteinase K  
1 x 60 mL MCF1  
1 x 125 mL MCF2  
1 x 60 mL MCF3  
1 x 25 mL MCF4  
1 x 13 mL MCF5  
2 x 0.9 mL P-Beads

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant  
MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Neumann-Neander-Str. 6-8, 52355 Düren, Allemagne  
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

Importateur France  
MACHEREY-NAGEL EURL  
1, rue Gutenberg, F-67722 Hoerdt, Tél. 0388 68 22 68

E-mail: sales-fr@mn-net.com

Importateur Suisse  
MACHEREY-NAGEL AG  
Hirsackerstr. 7, CH-4702 Oensingen, Tél. 062 388 55 00

E-mail: sales-ch@mn-net.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FRANCE : INERIS/ORFILA, tél. +33 (0)1 45 42 59 59  
SUISSE : Centre Suisse d'Information Toxicologique (STIZ), 8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51  
ALLEMAGNE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ), 99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730

*S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.*

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité (22 langues) sont à votre disposition sur Internet :

<http://www.mn-net.com/SDS>

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.0 Classification du produit



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement

ATTENTION (WARNING)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1	NucleoMag cfDNA (1x48)	Page: 2/13
Date d'impression: 02.06.2020	Date de révision: 23.01.2020	

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H226	Liq. inflamm. 3
H302	Tox. aiguë 4 ingest.
H315	Irritation cutanée cat. 2
H319	Irritation pour les yeux cat. 2
H412	Mil. aqua. tox. chron. 3

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Mention d'avertissement - Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

### 60 mL MCF1



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H302	Tox. aiguë 4 ingest.
H315	Irritation cutanée cat. 2
H319	Irritation pour les yeux cat. 2

### 125 mL MCF2



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H226	Liq. inflamm. 3
H302	Tox. aiguë 4 ingest.
H412	Mil. aqua. tox. chron. 3

### 60 mL MCF3



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H226	Liq. inflamm. 3
H302	Tox. aiguë 4 ingest.

### 25 mL MCF4

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 3/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

Mention d'avertissement -

Aucune classe de danger

## 13 mL MCF5

Mention d'avertissement -

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

## 0.9 mL P-Beads

Mention d'avertissement -

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2).

Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ainsi que les substances et mélanges facilement inflammables **ne requièrent pas** de marquage avec les phrases H et P dans une quantité **jusqu'à 125 mL** (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).

### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

### 60 mL MCF1



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

### 125 mL MCF2



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

### 60 mL MCF3



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

### 25 mL MCF4

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Mention d'avertissement: -

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 4/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## 13 mL MCF5

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses  
Mention d'avertissement: -

## 0.9 mL P-Beads

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses  
Mention d'avertissement: -

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit irritant quand le pH est inférieur à 5 ou supérieur à 9. Propriétés inflammables. Pour thiocyanate de guanidine CAS 593-84-0: Les propriétés H314, H332 "Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation." ne sont pas pertinentes car la solution mélangée est tamponnée à pH 4-9 (voir la directive GHS 1272/2008 / CE Annexe I, chapitre 3.2.3.1.2.). ---

### Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'ingestion, .  
Le kit contient de petites quantités d'enzymes, ce qui peut entraîner une sensibilisation par contact direct et répété. ---

### Effets nocifs éventuels sur l'environnement

---

### Autres dangers

---

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

#### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Substance : *protéinase K, liquide (origine: album tritirachium)* N° CAS : 39450-01-61  
Classification : H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2, H334, Resp. Sens. 1  
Formule : Enzyme Comm. No. 3.4.21.64, origin: tritirachium album  
N° CE : 254-457-8 N° Id : 647-014-00-9  
Concentration : 1 - <3 %  
selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance : *glycérine* N° CAS : 56-81-5  
Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
Formule : C<sub>3</sub>H<sub>8</sub>O<sub>3</sub>  
N° d'enregist.REACH : 01-2119471987-18-xxxx  
N° CE : 200-289-5 N° Id : n/a  
Concentration : 50 - <80 %  
selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 60 mL MCF1

Substance : *guanidine chlorhydrate* N° CAS : 50-01-1  
Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2  
Formule : CH<sub>6</sub>ClN<sub>3</sub>  
N° d'enregist.REACH : 01-2119977063-35-0005  
N° CE : 200-002-3 N° Id : 607-148-00-0  
Concentration : 50 - <66 %  
selon GHS : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2

#### 125 mL MCF2

Substance : *thiocyanate de guanidine* N° CAS : 593-84-0  
Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H312, Acute Tox. 4 derm., H314, Skin Corr. 1B, H332, Acute Tox. 4 inh., H412, Aquatic Chronic 3  
Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>N<sub>4</sub>S  
N° d'enregist.REACH : 01-2120735072-65-0001  
N° CE : 209-812-1 N° Id : 615-004-00-3  
Concentration : 30 - <45 %  
selon GHS : H302, Acute Tox. 4 oral, H412, Aquatic Chronic 3

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 5/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 (denaturé avec 1%IPA/1%MEK, selon 2016/1867/UE)  
 Classification : H225, Flam. Liq. 2  
 Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx  
 N° CE : 200-578-6 N° Id : 603-002-00-5  
 Concentration : 35 - <55 %  
 selon GHS : H226, Flam. Liq. 3

## 60 mL MCF3

Substance : *guanidine chlorhydrate* N° CAS : 50-01-1  
 Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2  
 Formule : CH<sub>6</sub>ClN<sub>3</sub>  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119977063-35-0005  
 N° CE : 200-002-3 N° Id : 607-148-00-0  
 Concentration : 24 - <36 %  
 selon GHS : H302, Acute Tox. 4 oral

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 (denaturé avec 1%IPA/1%MEK, selon 2016/1867/UE)  
 Classification : H225, Flam. Liq. 2  
 Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx  
 N° CE : 200-578-6 N° Id : 603-002-00-5  
 Concentration : 35 - <55 %  
 selon GHS : H226, Flam. Liq. 3

## 25 mL MCF4

Substance : *substances/mélange < 1%* N° CAS : -  
 Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration : 0.1 - <1 %  
 selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 13 mL MCF5

Substance : *substances/mélange < 1%* N° CAS : -  
 Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration : 0.1 - <1 %  
 selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 0.9 mL P-Beads

Substance : *particules magnétiques en suspension dans l'eau* N° CAS : -  
 Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration : 1 - <15 %  
 selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

### 3.3 Indications complémentaires

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%.

Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.1

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale.

#### 4.1.1 Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante. Si possible, utiliser du savon.

#### 4.1.2 Après contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douche en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint.

#### 4.1.3 Après inhalation

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 6/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires.

#### 4.1.4 Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

---

#### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre recommandation. ---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Utiliser des extincteurs appropriés à la classe d'incendie de l'environnement, ou, le cas échéant, une couverture anti-feu. Tous les moyens d'extinction tels la MOUSSE, l'EAU PULVÉRISÉE, la POUDRE CHIMIQUE SÈCHE, la NEIGE CARBONIQUE, peuvent être utilisés.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

ATTENTION : inflammable (voir le système général harmonisé GHS). Peut former des mélanges vapeur-air explosifs. Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé. ---

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

#### 5.4 Indications complémentaires

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection .

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de cette substances

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL.

Classe de stockage (VCI) :

3

Classe de pollution des eaux (DE) :

3

#### 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

### RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Substance : protéinase K, liquide (origine: album tritirachium)

SUVA(CH) MCT valeur : 0,00006<sub>15min</sub> mg/m<sup>3</sup>

CAS No. : 39450-01-61

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 7/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

Substance : *glycérine* CAS No. : 56-81-5  
 DNEL : [inh] 56 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.885 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 Limites d'exposition (VME) : 10 mg/m<sup>3</sup>  
 TRGS 900 (DE) : 200 E mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable  
 Facteur d'exposition à court-terme : 2 (I), Y  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus  
 SUVA(CH) MCT valeur : 50 e\* mg/m<sup>3</sup>  
 listed in TRGS (DE) : 905

### 60 mL MCF1

Substance : *guanidine chlorhydrate* CAS No. : 50-01-1  
 DNEL : [inh] 3.5 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : -  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

### 125 mL MCF2

Substance : *thiocyanate de guanidine* CAS No. : 593-84-0  
 DNEL : [inh] 1092 µg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 42.4 µg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5  
 DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>  
 Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>  
 TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus  
 SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>  
 listed in TRGS (DE) : 900, 905

### 60 mL MCF3

Substance : *guanidine chlorhydrate* CAS No. : 50-01-1  
 DNEL : [inh] 3.5 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : -  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5  
 DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs  
 PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>  
 Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>  
 TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus  
 SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>  
 listed in TRGS (DE) : 900, 905

### 25 mL MCF4

Substance : *substances/mélange < 1%* CAS No. : -

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 8/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

**13 mL MCF5**

Substance : substances/mélange &lt; 1%

CAS No. : -

**0.9 mL P-Beads**

Substance : particules magnétiques en suspension dans l'eau

CAS No. : -

**8.2 Contrôle de l'exposition**

Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage. Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

**8.2.1 Protection respiratoire**

Aucune recommandation supplémentaire.

**8.2.2 Protection des mains**

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

**8.2.3 Protection des yeux**

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante.

**8.2.4 Protection de la peau**

Pas nécessaire.

**8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène**

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****1.4 mL Liquid Proteinase K**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Valeur pH : 7-8

Densité : 1.1 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité : 0-100 %

**60 mL MCF1**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Valeur pH : 4,5-5,2

Densité : 1.18 g/cm<sup>3</sup>**125 mL MCF2**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Valeur pH : 5-7

Point d'éclair : 26 °C

Densité : 1,01 g/cm<sup>3</sup>**60 mL MCF3**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : d'alcool

Point d'éclair : 25 °C

**25 mL MCF4**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Valeur pH : 7-8

Densité : 1,00 g/cm<sup>3</sup>**13 mL MCF5**

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Valeur pH : 8-9

Densité : 1,0 g/cm<sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 9/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## 0.9 mL P-Beads

État/Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

## 9.2 Autres informations

Les données pour les autres paramètres des mélanges ne sont pas disponibles, car aucune registration et aucun rapport sur la sécurité chimique est nécessaire.

Propriétés relatives au groupe de substances

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune instabilité connue

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut former des substances très réactives avec des agents oxydants. Possible: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Aucune autre donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

---

### 10.5 Matières incompatibles

Ne nécessite pas d'indication. Éviter le contact avec les bases ou acides forts. ---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

#### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Substance : *protéinase K, liquide (origine: album tritirachium)*

N° CAS : 39450-01-6I

Substance : *glycérine*

N° CAS : 56-81-5

LD50<sub>orl rat</sub> : 12,6 g/kg

LD50<sub>drm rbt</sub> : >18,7 g/kg

TRGS 905 (DE) : R<sub>F</sub> C

#### 60 mL MCF1

Substance : *guanidine chlorhydrate*

N° CAS : 50-01-1

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50<sub>orl rat</sub> : 475-907 mg/kg

LC50<sub>ihl rat</sub> : [4h] 3181-7655 µg/m<sup>3</sup>

LD50<sub>drm rbt</sub> : 2000 mg/kg

Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'ingestion, .

#### 125 mL MCF2

Substance : *thiocyanate de guanidine*

N° CAS : 593-84-0

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50<sub>orl rat</sub> : 593 mg/kg

LC50<sub>drm rbt</sub> : >2000 mg/m<sup>3</sup>

LC50<sub>ihl rat</sub> : [4h] 5,319 mg/L

LD50<sub>ipr mus</sub> : 300 mg/kg

Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'ingestion, .

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 10/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 6200 mg/kg  
 LC<sub>Lowihl</sub> gpg : 21,9 g/m<sup>3</sup>  
 LC<sub>Loworl</sub> hmn : 1400 mg/kg  
 LC50<sub>ihl mouse</sub> : [4h] 39 g/m<sup>3</sup>  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [10h] 20 g/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 20 000 mg/kg  
 LD50<sub>oral mouse</sub> : 3450 mg/kg  
 TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> C

## 60 mL MCF3

Substance : *guanidine chlorhydrate* N° CAS : 50-01-1  
 Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 475-907 mg/kg  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [4h] 3181-7655 µg/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 2000 mg/kg  
 Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas d'ingestion, .

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 6200 mg/kg  
 LC<sub>Lowihl</sub> gpg : 21,9 g/m<sup>3</sup>  
 LC<sub>Loworl</sub> hmn : 1400 mg/kg  
 LC50<sub>ihl mouse</sub> : [4h] 39 g/m<sup>3</sup>  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [10h] 20 g/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 20 000 mg/kg  
 LD50<sub>oral mouse</sub> : 3450 mg/kg  
 TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> C

## 25 mL MCF4

Substance : *substances/mélange < 1%* N° CAS : -

## 13 mL MCF5

Substance : *substances/mélange < 1%* N° CAS : -

## 0.9 mL P-Beads

Substance : *particules magnétiques en suspension dans l'eau* N° CAS : -

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

#### 1.4 mL Liquid Proteinase K

Substance : *protéinase K, liquide (origine: album tritirachium)* N° CAS : 39450-01-61  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1  
 Classe de stockage (VCI) : 13

Substance : *glycérine* N° CAS : 56-81-5  
 PNEC(eau douce) : 0,885 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : >5000<sub>24h</sub> mg/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : >10<sub>24h</sub> g/L  
 IC50<sub>scenedesmus quadricauda/72h</sub> : IC57<sub>d</sub> >10 g/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : EC5 : >10 g/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 0  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -1,76  
 Classe de stockage (VCI) : 10

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 11/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## 60 mL MCF1

Substance : *guanidine chlorhydrate* N° CAS : 50-01-1  
 PNEC(eau douce) : -  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>leuciscus idus/96h</sub> : 1759 mg/L  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : [4d] 690-1850; [48h] 1758-2420 mg/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 70.2 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [72h] 11.8-33.5 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0788  
 Classe de stockage (VCI) : 12

## 125 mL MCF2

Substance : *thiocyanate de guanidine* N° CAS : 593-84-0  
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Respecter l'environnement. Ne pas jeter n'importe où.  
 Dangers environnementaux ne requièrent pas de marquage avec les phrases P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).  
 PNEC(eau douce) : 42.4 µg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : [4d] 89.1 mg/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 42.4 mg/L  
 IC50<sub>scenedesmus quadricauda/72h</sub> : 130 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [10d] 200 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 3  
 Coefficient de dispersion (o-e) : [pH 5.1] -1.11  
 Classe de stockage (VCI) : 12

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 PNEC(eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>daphnia magna/48h</sub> : >100 mg/L  
 LC50<sub>pimephales promelas/96h</sub> : 13400 - 15100 mg/L  
 LC50<sub>leuciscus idus/96h</sub> : [48h] 8140 mg/L  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : 13 g/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 9.3-14.2 g/L  
 IC50<sub>scenedesmus quadricauda/72h</sub> : [7d] 5000 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [EC5] 6500 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -0.31  
 Classe de stockage (VCI) : 3

## 60 mL MCF3

Substance : *guanidine chlorhydrate* N° CAS : 50-01-1  
 PNEC(eau douce) : -  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>leuciscus idus/96h</sub> : 1759 mg/L  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : [4d] 690-1850; [48h] 1758-2420 mg/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 70.2 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [72h] 11.8-33.5 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0788  
 Classe de stockage (VCI) : 12

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 PNEC(eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>daphnia magna/48h</sub> : >100 mg/L  
 LC50<sub>pimephales promelas/96h</sub> : 13400 - 15100 mg/L  
 LC50<sub>leuciscus idus/96h</sub> : [48h] 8140 mg/L  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : 13 g/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 9.3-14.2 g/L  
 IC50<sub>scenedesmus quadricauda/72h</sub> : [7d] 5000 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [EC5] 6500 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -0.31  
 Classe de stockage (VCI) : 3

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 12/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## 25 mL MCF4

Substance : *substances/mélange* < 1%  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

N° CAS : -

## 13 mL MCF5

Substance : *substances/mélange* < 1%  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

N° CAS : -

## 0.9 mL P-Beads

Substance : *particules magnétiques en suspension dans l'eau*  
 Classe de stockage (VCI) : 12

N° CAS : -

### 12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

### 12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Ne pas mélanger à des déchets acides au risque de former des gaz toxiques.

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les petites quantités peuvent être mises à l'égout après forte dilution.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU : 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ethanol en mélange)

14.3 Classe : 3 14.4 Groupe d'emballage : III

#### Transport terrestre

Code de classification : F1  
 Quantités limitées : 5 L Code de restriction en tunnels : E  
 Quantités exceptées : E 1 Special instructions: 640E

#### Transport aérien

PAX : 355 max. poids PAX : 60 L  
 CAO : 366 max. poids CAO : 220 L

#### Transport maritime

EmS : F-E, S-E Catégorie de stockage : A

### 14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de substances dangereuses, que de petites quantités de cette substances

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

pas nécessaire

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 744550.1

NucleoMag cfDNA (1x48)

Page: 13/13

Date d'impression: 02.06.2020

Date de révision: 23.01.2020

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

INRS ED 984 AIDE-MÉMOIRE TECHNIQUE, Limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, actualisée en Juillet 2012

Loi relative à la protection contre les substances dangereuses - Loi allemande sur les produits chimiques (ChemG), actualisée en Août 2013

Ordonnance allemandes pour les substances et préparations dangereuses (GefStoffV) ; version refondue du 26 novembre 2010

Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011

Brochure / instructions d'utilisation de MN, également sur [www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Libellé des phrases H et P

#### 16.1.1 Libellé des phrases H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.1.2 Libellé des phrases P

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264W	Se laver avec de l'eau soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280sh	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P301+312	EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.

### 16.2 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité.

### 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.

Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

### 16.4 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

### 16.5 Sources bibliographiques

Règlement 453/2010/UE REACH - EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement 487/2013/UE, 4ème adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique

Règle technique allemande TRGS 900 sur les valeurs limites dans l'air au poste de travail de janvier 2006, version 12/2017

SUVA .CH, Limites d'exposition professionnelle 2016, valeurs CMT/MAK 11.2017

KÜHN, BIRETT notices concernant les matières dangereuses sur le lieu de travail

#### Raison de la révision :

03/2016 L'adaptation de la règlement 1221/2015/UE

08/2017 L'adaptation de denaturation d'ethanol, règlement 2016/1867/UE

11/2017 L'adaptation de ECHA registration dossier